



FORMATION AU BAP

(BREVET D'ANIMATEUR PONEY)

Ce diplôme dispense de passer les tests d'exigences préalables et valide les UC 5 et 6 du BPJEPS. (Fiche pédagogique et pédagogie de l'animation).

Formation sur 7 mois incluant :

- Mise à niveau à cheval
- Travail à pied
- Initiation à l'attelage
- Pédagogie
- Théorie - hippologie - soins - réglementation

Conditions d'entrée :

- Galop 5 acquis
- Avoir 17 ans au début de l'année de formation
- Etre titulaire de l'AFPS ou du BNS ou du PSC I

Enregistré sous le numéro 54 17 01503 17 auprès de la préfecture de Charente Maritime. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Centre d'Equitation, Rue de la Mare, 17139 Dompierre sur Mer.

Tél : 05 46 35 50 40 / Rep. Fax : 05 46 35 50 59

Site Internet : lamaisonduponey.com / e-mail : mduponey@orange.fr

Siret : 401 153 028 00022 Naf : 927C

N° Jeunesse et Sport : ET 000030 du 30/11/1996.